



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1998/102/Add.1
7 mai 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarante-quatrième session
Point 20 de l'ordre du jour

DROITS DE L'ENFANT

Rapport du groupe de travail chargé d'élaborer un projet
de protocole facultatif à la Convention relative aux droits de
l'enfant, concernant l'implication d'enfants
dans les conflits armés sur les travaux
de sa quatrième session

Additif

1. A l'issue de l'examen du rapport du groupe de travail chargé d'élaborer un projet de protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés sur les travaux de sa quatrième session (E/CN.4/1998/102), la Commission des droits de l'homme a adopté, le 22 avril 1998, la résolution 1998/76 intitulée "Droits de l'enfant".

2. Au paragraphe 14 b) et c) de cette résolution, la Commission a décidé d'encourager le Président du groupe de travail et à mener d'amples consultations officielles en vue de parvenir rapidement à un accord au sujet du protocole facultatif et à établir, d'ici la fin de 1998, un rapport à ce sujet contenant, dans la mesure du possible, des recommandations et/ou des suggestions sur le meilleur moyen de faire progresser des négociations officielles. La Commission des droits de l'homme a prié le groupe de travail de se réunir au début de 1999, afin d'examiner principalement le rapport du Président sur l'état d'avancement des consultations officielles, et de lui faire rapport à sa cinquante-cinquième session.

3. Du fait que le Président-Rapporteur du groupe de travail à sa quatrième session, M. Nils Eliasson (Suède), n'aurait pas été en mesure de conduire les consultations officieuses au cours de la période intersessions comme prévu par la résolution 1998/76 de la Commission, une réunion supplémentaire du groupe de travail a été convoquée sur la demande de plusieurs délégations afin de désigner une personne pour remplacer M. Eliasson dans les fonctions qui lui sont dévolues en tant que Président. Cette réunion a été tenue le 24 avril 1998.

4. Sur la proposition du représentant de l'Allemagne, faite au nom du groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats, Mme Catherine von Heidenstam (Suède) a été élue Présidente pour la période restant à courir jusqu'à la prochaine session du groupe de travail.

5. Plusieurs délégations ont exprimé leur satisfaction et leur gratitude à M. Eliasson pour son dévouement et la somme de travail considérable qu'il avait accomplie au cours des quatre années de son mandat de Président-Rapporteur du groupe de travail.
